

REMISE DE MATÉRIEL AUX CLUBS SPORTIFS À HERBAULT

En cette rentrée sportive, Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental, a eu le plaisir de remettre du matériel sportif offert par le Conseil départemental à 76 clubs Loir-et-Chériens lors d'une cérémonie organisée à Herbault.

Jeudi 21 septembre, à Selles-Saint-Denis, 86 clubs ont profité de cette remise de matériel annuelle.

162 clubs reçoivent du matériel pour la pratique de leur discipline

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher soutient le sport dans le département, tout en privilégiant les actions en faveur de la pratique des jeunes.

Avec un budget de 25 000 € en 2017, cette opération annuelle permet de doter en petits matériels sportifs 162 clubs (18 disciplines¹) dans tout le département : 86 clubs réunis à Selles-Saint-Denis et 76 clubs réunis à Herbault.

Cette action vise à **récompenser les clubs sportifs pour leur travail et leur engagement auprès des jeunes sportifs**. Les clubs ont été proposés par les comités sportifs départementaux.

La dotation concerne :

- des ballons pour le foot, le rugby, le basket-ball, le handball et le volley-ball ;
- des balles de tennis de table, des raquettes et volants de badminton ;
- des gilets de sécurité, des casques et des gants pour le cyclisme, des gants de boxe ;
- des palmes pour la natation, des cibles de tir à l'arc...

Chaque année, les clubs sportifs reçoivent leur dotation lors de deux rendez-vous conviviaux en différents lieux du territoire départemental.

Ces rencontres sont aussi l'occasion de **rappeler la politique sportive du Conseil départemental qui consiste à aider les clubs, les associations et les comités sportifs dans leur fonctionnement, dans l'organisation de manifestations d'intérêt départemental, ainsi qu'à accompagner le sport de haut niveau.**

¹ Athlétisme, badminton, basket-ball, boxe, cyclisme, football, golf, handball, handisport, judo, natation, rugby, sport adapté, tennis, tennis de table, tir, tir à l'arc, volley-ball.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

Tableau récapitulatif du matériel sportif remis en 2017

Disciplines	Matériel	Nombre de clubs bénéficiaires
Athlétisme	Haies multi-fonction / medecine ball / cônes ...	4
Badminton	Raquettes / volants	6
Basket	Ballons / panier baby-basket	16
Boxe	Casques de protection	2
Cyclisme	Gants / gilets de sécurité / casques ...	3
Foot	Ballons	43
Golf	Mallette pédagogique	1
Handball	Ballons / chasubles / sifflets / kit arbitres ...	8
Handisport	Cible de boccia / jeu de bandes lestées	1
Judo	Kits agilité	8
Natation	Tubas / palmes / accessoires divers ...	3
Rugby	Ballons / chasubles / plots ...	9
Sport Adapté	Tapis / raquettes / cerceaux / balles paille ...	4
Tennis	Filets de mini-tennis	6
Tennis de Table	Seaux de balles de tennis de table	28
Tir	Plombs / cibles	8
Tir à l'arc	Cibles	10
Volley-ball	Ballons	2
TOTAUX		162

L'aide aux associations et au sport de haut niveau

Le Conseil départemental soutient :

- le Comité départemental olympique et sportif qui assure notamment la gestion de la Maison départementale du sport à Blois ;
- les Comités sportifs départementaux ;
- les associations de sport scolaire et périscolaire ;
- l'association *Profession sport 41*, qui met des éducateurs à la disposition des communes et des associations ;
- les associations organisant des manifestations sportives d'intérêt départemental.

Le Conseil départemental soutient également le sport de haut niveau amateur (disciplines collectives et individuelles) et professionnel comme c'est le cas avec l'ADA Blois Basket 41 qui évolue désormais en ProB.

Le Département s'est aussi engagé auprès de Frédéric Sausset, pilote automobile quadri-amputé, afin de soutenir son projet d'école de pilotage destinée aux personnes handicapées.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12